



Retrouvez la présentation des membres de notre équipe sur notre site et nos réseaux sociaux!

De gauche à droite : René Chalvin · Chrystel Riondet · Yves Pinon · Florent Mathieu · Jean-Michel Dereuder · Marie Carrier · Ludmila Paccalet · Eddy Verona · Éliane Fournier · **Éric Froment** · Vincent Olry · Émilie Dufossé · Benoît Graf · Jacqueline Tantet · Nathalie Joseph · Maxime Kowalczyk · Sylvie Godefroy.

notre **PROGRAMME**

à construire avec VOUS
dans L'OUVERTURE et LE DIALOGUE



ÉCOUTE, COHÉRENCE, SÉCURITÉ, SOLIDARITÉ, SOBRIÉTÉ

les valeurs sociales que nous défendons

Une attention transversale : partout, tout le temps !

“ Nous voulons que la **démocratie municipale et la transparence** soit une réalité **au quotidien**, pas une carte blanche à une équipe une fois tous les 6 ans. ”
Concrètement, si vous nous élisez, ce seront :

Des **temps d'accueil et d'échanges réguliers** en mairie entre habitants et élus.

Des **réunions publiques** pour co-construire, présenter et bonifier les projets municipaux.

Le **recueil de la parole** de celles et ceux qui l'ont rarement et **l'écoute des points de vue minoritaires**, sources de nouvelles pistes.

Des **commissions thématiques ouvertes** à tout habitant volontaire.

La **consultation de la population** avant mise en œuvre de grands projets ou de grandes orientations (plan de déplacement, sécurité...).

La prise en compte, le traitement et la réponse à **toutes les demandes**.

UNE MUNICIPALITÉ OUVERTE ET À L'ÉCOUTE ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Des moyens de communication multiples pour **que l'information circule** auprès de tous... et de vous à nous.

La **circulation des informations** en temps utile (dates de réunions, dossiers en cours...) à **l'ensemble des membres du Conseil municipal** (y compris aux élus de l'autre liste).

Le **débat d'idées**, la **transformation des désaccords en solutions** les plus satisfaisantes possibles pour le plus grand nombre.

L'**accueil** des nouveaux arrivants.

Un **lien fort et sincère** entre la **mairie et les associations, les commerçants, les entreprises**, acteurs indispensables du territoire.

Des échanges et la coopération avec les **communes voisines**.

L'élaboration d'un **projet de territoire** cohérent au sein de la **Communauté de communes du Trièves**, basé sur un fonctionnement **démocratique et transparent**.

“ Pour la mobilité des habitants et la sécurité des déplacements, nous envisageons des **aménagement**s concertés du nord au sud du village : cimetière, centre, prolongement rue du Serpaton – col du Fau. Sobriété, santé publique, qualité de vie, climat: nous œuvrerons concrètement pour **réduire notre impact écologique** : modes de déplacement et rénovation énergétique des bâtiments. ”

Amélioration énergétique des biens communaux.

Sécurisation des déplacements.

Plan déneigement: sécurité des piétons, véhicules, bus scolaires.

Mise en place d'auto partage.

Sécurisation de voies cyclables.

Photovoltaïque: soutien et contribution aux boucles d'autoconsommation solidaire du Trièves.

MOBILITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, POUR L'AUTONOMIE, LE CLIMAT ET LA SÉCURITÉ

Navettes à faibles émissions

Gares ↔ Neige-Lac-Montagne.

Ligne de covoiturage
Mens - Monestier - Grenoble.

Ligne RER Clelles-Métropole via Monestier, sans préjudice de la ligne TER existante.

Maintien et amélioration de la ligne TER Grenoble-Veynes, en lien avec Région AuRA, SNCF et RFF.

La gare de Monestier, un nœud de mobilités intermodal.

“ Du **dynamisme économique** dépendent emplois, écoles, commerces, services et vie associative – et *vice versa*! Nous mènerons une politique de maintien, de soutien et d’attractivité envers les acteurs économiques: artisans, agriculteurs, commerçants, associations, services, professions libérales...

L’audit de nos ressources nous donnera la mesure de nos moyens d’action. ”

Identifier des critères pour des achats communaux locaux.

Mutualiser les équipements spécifiques entre communes.

Favoriser l’émergence d’incubateurs ou de pépinières d’entreprises.

Soutien à l’**Économie Sociale et Solidaire**.

Promouvoir un «**Label Trièves**».

Accroître l’**approvisionnement local** dans la restauration collective.

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE, DES ÉCHANGES EN CIRCUIT COURT

Accompagner une **politique de logement équilibrée** (résidents à l’année, saisonniers, touristes, résidences secondaires).

Définir une **politique foncière** à vocation économique.

Soigner l’**image du Trièves** (authenticité, cadre préservé, qualité de vie, qualité des produits locaux, accueil, solidarité...).

Entretenir des **relations équilibrées avec le Vercors et la métropole grenobloise** sur les questions d’économie, de tourisme, de mobilités et d’accès aux services...



“ Nous validerons au plus vite un **Plan local d'urbanisme concerté**, nécessaire à l'aménagement du territoire: développement économique, logements, nature, agriculture, sylviculture et mobilités en dépendent, en lien avec les communes voisines et les structures territoriales. Une **politique patrimoniale concertée et réfléchie** permettra d'accroître le parc locatif accessible, soutenir les activités associatives et économiques, et améliorer les performances énergétiques. ”

Débloquer les projets d'aménagement en reprenant la **révision du PLU*** arrêtée en 2020.

Stopper la vente des biens communaux, les **entretenir et accroître le patrimoine communal** (foncier, bâti, forêt...) pour **augmenter les recettes** (loyers, bois...).

Initier l'orientation d'aménagement du **quartier stratégique de la gare**.

Planifier la **rénovation des biens municipaux**.

Préserver l'identité de Monestier (aménagement urbain, architecture, événementiel, lieux de convivialité, patrimoniaux...).

Améliorer l'éclairage public dans les zones en carence.

UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ADAPTÉE VALORISANT LES BIENS COMMUNAUX

Structurer l'**aménagement du Trièves** par un document d'urbanisme adapté (PLUI* ou autre).

Augmenter l'**offre en logements** du Trièves par un plan de développement équilibré.

Questionner notre lien avec le **Parc naturel régional du Vercors**.

Préserver les espaces agricoles, les espaces naturels, la biodiversité locale, le patrimoine historique (foncier, bâti, mémoriel...).

Porter la parole du territoire pour un **développement mutuel concerté** avec la métropole grenobloise et le SCoT*...

* Le **PLU** est le **Plan local d'urbanisme**. Ce document étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire communal et définit des règles d'utilisation du sol.

* Le **PLUI** est le **PLU intercommunal**. Il coordonne les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements à l'échelle de l'intercommunalité.

* Le **SCoT** est le **Schéma de cohérence territoriale**. C'est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles (habitat, mobilité, aménagement commercial, environnement, paysage...).

“ Nous voyons la **solidarité de proximité** comme un pilier essentiel de la tranquillité publique et du vivre-ensemble. Nous misons sur la présence quotidienne, la prévention, l'écoute et l'attention portée à chacun, quel que soit son âge, son origine et son histoire. Nous veillerons à accompagner le vieillissement, à protéger et donner la parole aux plus jeunes, à favoriser les liens entre générations et à combattre l'isolement. Nous soutiendrons les initiatives d'entraide et d'amélioration de l'accès aux soins. ”

Relancer le **Conseil municipal des jeunes**.

Revitaliser les marchés, lieux de convivialité et de lien social.

Nommer un **réfèrent aux Droits des enfants** au sein du Conseil municipal.

Associer les jeunes aux projets communaux (chantiers participatifs, initiatives culturelles, actions citoyennes ou mémorielles...).

Améliorer la qualité de vie au travail des **agents municipaux et communautaires**.

Redonner les moyens d'agir au CCAS* pour soutenir et accompagner les personnes vulnérables.

SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS ET LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Développer l'offre de **logements à loyer abordable**.

Favoriser l'émergence de **maisons pour séniors autonomes**.

Organiser des **dispositifs d'entraide** (courses, rendez-vous médicaux...).

Favoriser le **maintien à domicile** et accompagner la **transition vers l'EHPAD** lorsque nécessaire.

Mettre en valeur et soutenir les institutions et associations engagées autour de la **parentalité**, de l'**enfance** et du **grand âge**.

Renforcer l'**offre de soins** et la **couverture médicale** dans le cadre du **CIAS***...

Promouvoir et favoriser une **offre culturelle** en coopération avec les habitants et les acteurs du secteur.

* Le **CCAS** est le Centre communal d'action social. C'est un établissement public dont le conseil d'administration est présidé par le maire.

Sa mission : animer une action de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

* Le **CIAS** est le regroupement des CCAS au niveau intercommunal. Il a notamment en charge l'EHPAD de Monestier-de-Clermont.

IL EST DANGEREUX DE POURSUIVRE CETTE TRAJECTOIRE FINANCIÈRE

« 5 ans pour rembourser [la dette] »¹... en 2024, mais **6,42 ans** dès 2025. À ce rythme, le plafond d'ALERTE de 10 ans de capacité de désendettement est atteint dans 3 ans.

Le contexte budgétaire de la commune est une réalité que nous devons regarder en face.

La dotation globale de fonctionnement versée par l'État stagne, voire diminue. Cela signifie une chose très simple: nous ne pouvons plus compter uniquement sur ces ressources pour financer l'avenir de notre commune. Pour Monestier-de-Clermont, cela nous oblige à **être à la fois rigoureux dans la gestion et proactifs dans la recherche de nouvelles recettes**.

Nous avons devant nous des projets importants pour la commune: la mise en conformité de la station d'épuration, l'accompagnement et l'adoption du PLU et le projet de liaison entre les écoles et le col du Fau...

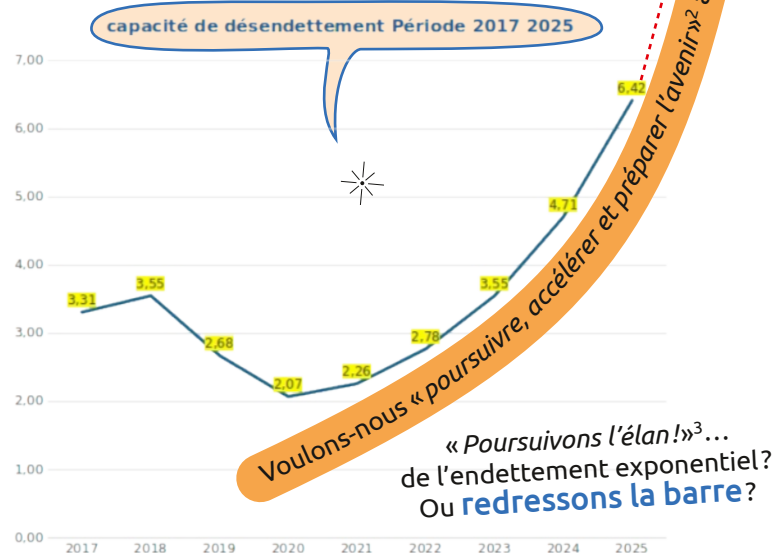
Pour pouvoir les mener sans fragiliser les finances communales, nous proposons une approche simple: **aller chercher toutes les marges de manœuvre possibles**.

- 1) **Nous examinerons l'ensemble des contrats de la mairie**, en particulier les commandes publiques: maintenance, assurances, délégation d'exploitation de la station d'épuration. Chacun doit être analysé: est-il indispensable, bien exécuté et optimisé?
- 2) **Nous agirons sur les dépenses énergétiques**, qui représentent aujourd'hui un enjeu majeur. Nous proposons de revoir le contrat de fourniture d'énergie de la commune et de réaliser un audit énergétique des biens communaux afin d'identifier les investissements qui permettront de réduire durablement les coûts.
- 3) Nous assurerons une collaboration étroite avec le comptable du Trésor, chargé du **recouvrement des impayés**, afin de récupérer ces recettes légitimes (~ 100000€ fin 2024). Cela permettra également d'identifier les habitants en difficulté et de les accompagner ou orienter vers les services d'aide.

Nous souhaitons également **valoriser le patrimoine communal**, notamment les logements communaux. Un **plan de rénovation**, s'il s'avère réalisable, permettrait à la fois d'améliorer ce patrimoine et de percevoir des loyers, tout en contribuant à **développer une offre locative locale**. C'est aussi une manière d'aider des professionnels indispensables à notre territoire – aides-soignants, AESH ou personnels de services – à se loger plus facilement.

Nous voulons également nous appuyer davantage sur les compétences existantes: celles du **personnel municipal**, qui connaît très bien le fonctionnement quotidien de la commune, mais aussi celles des **membres de l'équipe municipale**, afin d'éviter, lorsque c'est possible, le recours systématique à des prestations externes coûteuses. Enfin, chaque projet devra s'accompagner d'une recherche systématique de subventions, auprès de l'État, de la région, du département ou de l'Europe.

Notre ligne est simple: une gestion sérieuse, des dépenses maîtrisées et une recherche active de nouvelles ressources. C'est ainsi que nous pourrions financer les investissements nécessaires tout en préservant l'équilibre financier de Monestier-de-Clermont.



Citations:

1. Extrait du tract de campagne du dimanche 22 fév. 2026 de l'équipe de M. Furmanczak.
2. Extrait de sa profession de foi.
3. Slogan de son affiche.

Nous devons augmenter les ressources propres de la commune pour accroître sa capacité d'autofinancement.

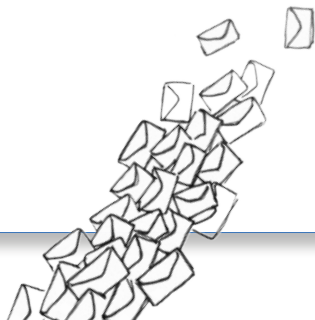
LISTE DES CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL

MONESTIER DYNAMIQUE ET CITOYEN

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. Éric FROMENT | 10. Jacqueline TANTET |
| 2. Éliane FOURNIER | 11. Maxime KOWALCZYK |
| 3. René CHALVIN | 12. Nathalie JOSEPH |
| 4. Émilie DUFOSSÉ | 13. Yves PINON |
| 5. Vincent OLRÉ | 14. Chrystel RIONDET |
| 6. Marie CARRIER | 15. Florent MATHIEU |
| 7. Jean-Michel DEREUDER | 16. Ludmila PACCALET |
| 8. Sylvie GODEFROY | 17. Eddy VERONA |
| 9. Benoît GRAF | |

LISTE DES CANDIDATS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1. Éric FROMENT
2. Éliane FOURNIER
3. René CHALVIN
4. Émilie DUFOSSÉ
5. Vincent OLRÉ
6. Marie CARRIER
7. Jean-Michel DEREUDER
8. Sylvie GODEFROY



2 listes se présentent
à Monestier-de-
Clermont.

Il y aura donc très
probablement
1 seul tour de scrutin
(à moins d'une égalité
parfaite, à la voix près...).

**Le 15 mars,
VOTEZ!**

En cas d'absence...

... votez par procuration !

Allons
Voter!

Ma **procuration en ligne**

Avec mon
**identité numérique
certifiée France
identité**



**Pas besoin
de me déplacer**

maprocuration.gouv.fr

Sans
**l'identité numérique
certifiée**



Déplacez-vous au
**commissariat, à la
gendarmerie ou au
consulat** pour faire
vérifier votre identité
et **valider votre
procuration**

